



## RECRUTE

### **RESPONSABLE DU SERVICE AMENAGEMENT/DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

#### **Temps complet**

#### **GRADE**

Catégorie A

Filière administrative ou technique

Fonctionnaire ou contractuel

#### **MISSIONS**

Au sein de la CCPR, le service Aménagement/Développement du territoire est en charge du suivi des politiques d'aménagement, du développement économique, de l'habitat, de la mobilité, du climat/énergie et des actions en lien avec les espaces naturels et l'agriculture. Il intègre également le service commun des autorisations de droits de sols pour le compte de 8 communes du territoire.

Le responsable de service, sous l'autorité du Directeur Général des Services, assurera les missions suivantes :

1. Définition et mise œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagement et de développement du territoire
  - Assister les élus dans la représentation de la collectivité auprès des partenaires et institutions
  - Conseiller les élus et assurer une veille juridique
  - Traduire les orientations politiques au sein d'un projet de territoire en plans d'actions
  - Elaborer des argumentaires croisant les éléments financiers, techniques et humains
  - Anticiper les évolutions en termes d'organisation, de dispositifs et de ressources dans le cadre des transferts de compétences
  - Superviser les études et les dispositifs d'observation, de veille et de prospective
  - Représenter la collectivité et faire valoir ses orientations au sein des schémas de développement, notamment auprès du Pôle Métropolitain du Genevois Français
  - Planifier la mise en œuvre de la politique d'intervention de la collectivité
  - Animer ou co-animer les réunions avec les élus et les partenaires

2. Suivi opérationnel d'un certain nombre de projets et d'actions de la collectivité
  - En fonction des besoins, conduite et coordination de projets en lien avec l'aménagement du territoire : projet de pôle d'échanges de la gare de La Roche sur Foron, actions en matière de développement économique...
  - Politiques partenariales : préparation et suivi de dossiers d'appels à projets, interlocuteur privilégié du Pôle Métropolitain ...
3. Gestion et encadrement du service (4 agents : 2 chargés de mission et 2 instructeurs A.D.S.)
  - Planifier et superviser le travail des collaborateurs
  - Responsabiliser ses collaborateurs et favoriser la prise d'initiative
  - Evaluer les agents et hiérarchiser les besoins de formation
  - Préparer et suivre le budget du service

Les missions opérationnelles du responsable de service évoluent en fonction de l'état d'avancement des dossiers, des moyens humains disponibles et/ou de l'apparition de nouveaux projets.

### ***CONDITIONS***

Formation supérieure en aménagement et/ou développement territorial

Expérience professionnelle, d'au moins 5 ans, en collectivité exigée

Première expérience en management souhaitée

Bonnes connaissances juridiques et administratives des collectivités territoriales

Capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse

Qualités relationnelles, d'écoute et de négociation

Rigueur dans l'organisation, sens des responsabilités et disponibilité

Réunions régulières en soirée

Aptitude au travail partenarial et en équipe

### ***RECRUTEMENT***

Emploi à temps complet

### ***REMUNERATION***

Statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

### ***PRISE DE FONCTION***

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

### ***CANDIDATURE***

Adresser lettre de motivation et C.V. détaillé AVANT LE 07 JANVIER 2019 à l'adresse suivante :

Mr le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison du Pays

74800 LA ROCHE SUR FORON

Ou courriel :

rh@ccpaysrochois.fr